

ERC Starting Grants 2027

Procédure interne d'obtention de la lettre de soutien institutionnel

L'appel à candidatures de l'ERC Starting Grant 2027 financé par le programme-cadre Horizon Europe s'est ouvert le **22 juillet 2026**. Le délai de soumission des propositions est fixé au **14 octobre 2026**.

Critères d'éligibilité :

Chercheur.e.s de toute nationalité ayant de **0 à 10 ans d'expérience depuis l'obtention du doctorat**, un parcours scientifique prometteur et une excellente proposition de recherche peuvent postuler pour une bourse d'une période pouvant aller jusqu'à 5 ans avec un budget de 1'500'000 euros. L'éligibilité peut être prolongée dans certaines circonstances, telles qu'un congé de maternité/paternité, une formation clinique, un service militaire et une maladie de longue durée.

Procédure SSP d'obtention des lettres de soutien institutionnel ERC StG 2027

Les ERC StG 2027 requièrent une seule lettre de soutien, la « *Host Institution Support Letter* ». À l'UNIL, la lettre est signée par la Vice-Rectrice Recherche. Les candidatures SSP font néanmoins l'objet [d'une procédure de sélection interne](#). En vue du délai du **14 octobre 2026** :

5 août 2026 : 10 semaines avant le délai ERC, les candidat.e.s fournissent aux directions d'instituts un dossier complet de candidature comprenant les éléments suivants ;

- Une esquisse de projet (950 mots maximum) ;
- Un CV ;
- Une estimation des besoins habituels et spécifiques (espace de travail, équipements spéciaux, accès bibliothèques, etc.) à financer par l'institut d'accueil (et non par le subsidy) ;
- Une information sur les collaborateur.trice.s engagé.e.s dans le projet (nombre, fonction, taux et durée d'engagement) ;
- Une information concernant l'institut et l'unité de recherche envisagés pour héberger le projet avec une courte justification.

25 août 2026 : 7 semaines avant le délai ERC, en cas d'évaluation positive, l'institut fournit à recherche.ssp@unil.ch les dossiers de candidatures soutenues et un argumentaire sur les raisons du soutien. **Une lettre formelle n'est pas nécessaire.**

En cas **d'évaluation négative de l'institut**, l'institut avertit le.la candidat.e de la décision quant au non-soutien institutionnel au plus tard 7 semaines avant le délai ERC.

08 septembre 2026 : Le Décanat, sur préavis du Dicastère Recherche SSP et des instituts, évalue les dossiers.

16 septembre 2026 (au plus tard) : Le Décanat SSP communique les candidatures soutenues par la faculté à Anne-Emmanuelle de Crousaz (Responsable Euresearch UNIL/CHUV) qui :

1. (Re)vérifie l'éligibilité des chercheur.e.s et contrôle les budgets des projets ;

2. Prépare la « *Confirmation of the higher education institution* » à signer par Mme la Vice-Rectrice Recherche ;
3. Transmet la lettre aux candidat.e.s et au Décanat.

Contact : Pour recevoir un soutien pour le montage de votre projet ERC StG 2027 vous pouvez vous adresser à anne-emmanuelle.decrousaz@unil.ch (Responsable Euresearch UNIL/CHUV) ou/et celine.delmotte@unil.ch (Consultante Recherche SSP).

Documents utiles:

- [Procédure SSP concernant l'obtention du soutien institutionnel](#)
- [ERC StG 2027 Call](#)
- [Information pour les candidat.e.s ERC StG et CoG](#)
- [ERC Work Program 2027](#).